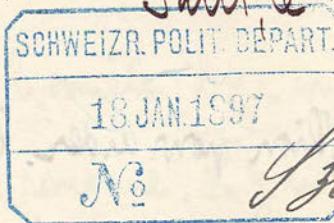


of Cirey and
l'avenir, si faire une
polit. Dep. qu'il est.

Lyon le 15 Janvier 1897



Très honné et cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser en Votre nom personnel une
lettre non officielle pour traiter deux questions qui ne doivent
peut-être pas figurer solennellement aux Archives et sur
la liste des tractanda du Conseil fédéral. Je m'en rapproche
entièrement à cet égard à ce que Vous croirez devoir décider.

T

Avant hier soir, M. Hanotaux, après que nous ayons
traité à son audience ordinaire un certain nombre d'affaires
courantes, et bien qu'il fut déjà 7 heures, m'a retenu assez
longuement pour me dire : "On est très excité en Suisse en
faveur des Arméniens; je le comprends et je comprends que
l'on n'admire pas tout ce que fait le Sultan actuel. Seulement,
comme la Suisse ne risquera ni un régiment ni un

Monsieur

Monsieur Dencker, Président de la Confédération Suisse

BAR

21

Bern



unrassé ni un million pour aider l'Europe à sortir de la galère turque, je vous demande de chercher à agir sur vos amis pour retenir un peu votre presse et vos hommes publics. Je ne fais pas le moindre reproche à la Suisse de ne pas se mêler militairement et diplomatiquement de ce qui se passe à Constantinople, et je ne mettrai point d'ironie dans mon observation : il est évident que ce serait une faute énorme de la part de la Suisse de rompre ses traditions de neutralité pour les intérêts qu'elle peut avoir en Turquie. Il est évident aussi que vos compatriotes pensent par des dons et par une distribution intelligente des souscriptions voulues en Suisse, donner cours à leurs légitimes sentiments humanitaires. Ce que je veux dire est seulement une question de mesure. On lit beaucoup les journaux suisses et notamment ceux de la Suisse française tout fort bas à l'étranger ; on sait qu'ils ne sont pas achetés ; on sait qu'ils représentent une sorte de ^{europeenne} moyenâge de la conscience dans un

„pays libre et honnête; il y a une espèce d'aureole autour de la littérature romande. Il y aurait un sérieux intérêt à ce que Votre presse puisse laisser un peu le ton et à ce que vos hommes publics missent un peu la sourdine à leurs manifestations. On me dit que la Municipalité de Lausanne, des membres des gouvernements de Genève et de Nendaz et d'autres encore sont parmi les agitateurs. Très Secrètement, je ne dois pas cacher que nous avons devant nous jusqu'au mois d'Avril une période dangereuse à traverser. Si vous et vos amis pourrez, pendant cette période, empêcher ou atténuer en fin de compte des manifestations de l'opinion publique, je vous en serai reconnaissant; je vous assure qu'en le faisant, vous agirez dans l'intérêt de la paix.”

J'ai en hier la visite de deux membres du Conseil d'Administration du Journal de Genève, M^m. Ador et Turrettini, auxquels j'ai touché quelques mots de ce que m'a écrit dit M^r. Hanotaux, sans prétendre effacer la

moindre pression sur ces messieurs. Vous apprécierez si vous pouvez verbalement agir sur la Gazette de Lausanne, la Revue de Lausanne, le National de la Chaux-de-Fonds ou la Suisse libérale de Neuchâtel. J'ignore d'ailleurs une manifestation quelconque de Municipalité de Lausanne dans l'affaire arménienne; je crois seulement que M. Guénond, Syndic de cette Ville a présidé une assemblée populaire.

II

Cet après-midi, j'ai reçu la visite de S.E. Missak-Hoffendi, un chrétien armé est conseiller de l'ambassade de Turquie à Paris depuis nombre d'années. Missak m'a remis un billet écrit sur papier de l'ambassade et dont je vous renvoie copie. Il ajoutait que ce billet était la reproduction d'un télégramme que l'ambassadeur venait de recevoir de Constantinople; si l'ambassadeur n'était pas sans lui-même, c'est parce qu'il connaît les anciennes relations de Missak avec moi.

J'ai exposé à Missak que la Confédération avait un

Très petit nombre de fonctionnaires des Finances et pas un seul officier de gendarmerie. Il m'a répondu qu'il ne fallait pas prendre à la lettre sa demande et qu'à Constantinople on était fort ignorant des nuances entre Confédération Suisse et Cantons Suisses ; ce qu'on demande, c'est un financier suisse capable, théoriquement et pratiquement, et originaire de la Suisse allemande, et ce sont donc très bons officiers suisses pour former et diriger les troupes chargées de maintenir l'ordre en Turquie. Missall a ajouté qu'une demande identique était adressée à la Belgique. A cause des jalonnages des Puissances, on sent des ventres et comme on parle français à Bruxelles, c'est pour cela que l'on tient à ce que le financier et l'un des officiers soient le langage allemande. Tant cela se rattaché évidemment, a dit en terminant Missall, à la pensée des grandes puissances d'organiser un certain contrôle européen des Finances turques et une force armée présentant des garanties pour assurer le rétablissement de l'ordre et de la paix intérieurs en Turquie.

Il ne m'est pas possible de savoir si cette offre turque sera agréable ou désagréable aux Puissances européennes, si elle est faite d'accord avec elle ou pour les contrecarrer. Je ne crois pas devoir en parler ici à M. Hanotaux, tant que Vous ne saurez rien de cette affaire.

D'autre part, je me rappelle qu'il y a plus de vingt ans Mr. Félix de Martz alors, sans erreur, Président de la Confédération, l'Egypte lui avait demandé des fonctionnaires pour organiser la justice égyptienne ; il n'avait pas pris la chose suffisamment au sérieux et avait désigné un jeune Fonter, de Vevey, qui s'était amusé en Egypte pendant un certain nombre de mois et est mort alcoolique au bout de peu d'années. Nous avions peut-être compromis de la sorte un très beau débouché pour nos jeunes juristes, puisque dans la réorganisation des tribunaux égyptiens, la Suisse a été passée sous silence, alors qu'il y a en Egypte des juges belges, grecs, etc.

Sidone !
Si donc Vous croyez que nous pourrions entrer dans la voie proposée par le Gouvernement Turc, je me permets

de demander instantanément de chercher à mettre la main sur des hommes de réelle valeur, parce qu'il peut y avoir dans une internationalisation de la Turquie et en raison des jalonnages des grandes Puissances, un champ d'activité considérable pour nos compatriotes, une bonne école pour nos officiers et de bons salaires pour nos financiers.

Il est évident que je ne puis pas songer à mettre des noms en avant, et cela d'autant plus que les personnes auxquelles je songerais sont donc presque indispensables en Suisse; je pense que le Conseil fédéral ne voudrait pas se priver des conseils de mes amis, les colonels Peter Isler, Instructeur en chef de l'Infanterie et Andeoud, Instructeur en chef de la 1^{re}-Division à Lausanne, et je suppose que le colonel Wille ne voudrait pas aller à Constantinople comme militaire, pas plus que l'ancien conseiller national Speiser comme financier. Toutes ces questions de personnes ne sont pas mon affaire, mais je serais bien heureux en ce temps où il est si difficile à nos jeunes gens de trouver une carrière, d'avoir

la perspective d'un débouché offert à nos compatriotes dans des fonctions internationales honorables et importantes.

Aggréez, Monsieur le Président, la nouvelle assurance de ma haute considération et de mes sentiments très dévoués

Leury

Il est cependant que je ferai "de dits" l'usage des plus fréquents pour le cas de mon entrée en fonctions, de suppression d'emploi etc.